



**PROTOCOLE D'ACCUEIL RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES  
ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES DE ST-MARCEL-LES VALENCE APPLICABLE A PARTIR DU  
LUNDI 11 MAI 2020**

Après un travail de concertation entre les enseignants, les parents d'élèves, la municipalité et l'inspection académique, la réouverture des écoles maternelles et élémentaires de St-Marcel-les-Valence s'opèrera, post-confinement, selon les modalités suivantes :

1) Un service minimum d'accueil (SMA) est maintenu pour tous les enfants des personnels prioritaires (personnels de santé et enseignants du 1er degré) à compter du 11 mai. Cet accueil se fera dans chaque école. Il sera assuré par les personnels municipaux les 11 et 12 mai, puis par les enseignants. Le SMA se déroule dans chacune des 4 écoles.

2) Les enfants de maternelle, en dehors des enfants des personnels prioritaires, ne reprendront l'école qu'à la rentrée de septembre 2020. En effet, la communauté éducative et la municipalité estiment que les contraintes sanitaires posées par le ministère de l'éducation et de la jeunesse (déplacements dans les locaux, capacités de désinfection, règles d'utilisation des blocs sanitaires), ne pourront être respectées par les enfants de cette classe d'âge.

Les nombreuses demandes de prises en charge par le SMA font que nos capacités d'accueil sont atteintes et imposent que les autres élèves ne peuvent être accueillis. Ainsi, pour la maternelle André Blanc, 2 groupes de 8 élèves seront accueillis en SMA. Pour la maternelle JL Bouvier, 1 seul groupe de 8.

Un enseignement à distance sera assuré pour tous les élèves de maternelle.

3) Il n'y aura pas de service périscolaire de garderie le matin, ni le soir, de façon à mobiliser le plus possible de personnel sur l'entretien régulier des locaux et la surveillance de la pause méridienne.

4) Concernant le temps de midi, les élèves qui mangeront à l'école devront venir le matin avec leur repas froid dans un sac isotherme, une bouteille d'eau / gourde individuelle et de manière générale, tout le matériel individuel nécessaire à la prise du repas. Les élèves seront surveillés pendant le temps du repas par un personnel municipal. L'inscription se fera par le biais de la messagerie : [cantine.garderie.smlv@gmail.com](mailto:cantine.garderie.smlv@gmail.com)

5) Pour les écoles élémentaires André Blanc et Jean-Louis Bouvier :

- La reprise des cours interviendra à partir du jeudi 14 mai, en fonction 1) de la décision des parents de scolariser ou non leur(s) enfant(s), et 2) du nombre d'enseignants en mesure d'assurer la classe en présentiel. La décision des familles est valable jusqu'au 1er juin.

- Les parents qui ne sont pas favorables à un retour de leur(s) enfant(s) à l'école continueront de bénéficier d'un enseignement à distance ; les enseignants ont à cœur de garantir la continuité pédagogique pour tous les élèves en cette période de crise sanitaire et sont prêts à faire la classe à la fois en présentiel et à distance, pour garantir la réussite et le bien-être de tous les élèves.

- Pour les élèves qui reviendraient, les effectifs par groupes seront limités à 12 élèves/groupe.

- La reprise de l'école impliquera, pour les parents, l'acceptation et le respect du protocole sanitaire décrit ci-dessous, lié à la réouverture et au fonctionnement des écoles. Pour les enfants qui ne seraient pas en mesure de respecter le protocole sanitaire dans le temps, un dialogue sera engagé entre la famille, les enseignants, la municipalité et l'académie pour garantir la sécurité de tous. Les familles liront/expliqueront les passages les plus importants de ce protocole aux enfants en amont de la reprise des classes (notamment les gestes barrières détaillés en annexe).

Dans le cadre de ce protocole, il est demandé aux familles de surveiller l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C).

- Plus globalement, les directeurs des écoles d'André Blanc et Jean-Louis Bouvier informeront les familles sur les modalités de reprise (en présence ou à distance).

6) Les établissements scolaires seront nettoyés conformément au protocole sanitaire selon les modalités suivantes :  
Les salles de classe, les salles d'activité et les lieux de circulations seront nettoyés le soir après la classe et les sanitaires seront nettoyés deux fois par jour (après la pause méridienne et le soir après la classe). Des renforts en personnel seront mis en œuvre pour répondre aux contraintes de ce dernier.

Comptant sur votre collaboration et vous assurant de l'implication de tous les acteurs de la communauté éducative élargie (mairie, école, parents), nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Monsieur le maire  
*M. Dominique Quet*

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
*Mme Sophie Martin, Mme Laetitia Dufaud,  
M. Jérôme Quéré, M. Alain Makinadjian*

Les représentants des parents élus  
*Mme Brousse, Mme Dabbene,  
Mme Laurent, Mme Sanchez*

## PROTOCOLE SANITAIRE

### 1) Mode opératoire de rentrée école par école à partir du jeudi 14 mai :

#### 1.1) Ecole maternelle Jean-Louis Bouvier

Les enfants relevant du SMA seront accueillis tous les jours aux heures scolaires dans la classe de Mme COHEN qui bénéficie d'un dortoir annexe.

L'entrée (et la sortie) se fera par le portail de la petite cour (côté Place des tilleuls). Les fratries avec l'élémentaire seront autorisées à passer par ce côté-ci.

Un adulte sera de permanence au portail. L'enfant sera conduit par cette personne à l'intérieur de l'école. Les parents restent au portail.

La récréation se fera en alternance dans les deux cours (l'accès au toboggan est condamné). Les enseignants prévoient des activités individuelles adaptées.

Une enseignante bénéficie d'une autorisation spéciale d'absence (ASA) et assurera la classe à distance. Les autres enseignants assureront la classe en présentiel.

#### 1.2) Ecole élémentaire Jean-Louis Bouvier

a) Point sur les modalités de reprise (classe en présence / classe à distance) classe par classe :

- Pour les élèves des classes de CP-CE1 A (M. Vanel), CP-CE1 B (Mme Belissent et Mme Boirel), CP-CE1 C (Mme Repellin), CM1 (M. Chalamet et Mme Boirel), CM1-CM2 (M. Makinadjian et Mme Boirel), les enfants dont les familles ont accepté le retour à l'école seront accueillis tous les jours aux horaires habituels à compter du jeudi 14 mai. Les élèves des classes de CP-CE1 seront rassemblés en 2 groupes. Tous les élèves qui ne reprendront pas l'école bénéficieront d'un enseignement à distance.
- Tous les élèves de Mme Debraine, enseignante des CM2, continueront l'enseignement à distance. Les élèves ne seront pas accueillis à l'école. Le fonctionnement sera le même les jeudis, avec M. Combe, l'enseignant qui complète le service de Mme Debraine.
- Concernant les élèves de CE2 : Les élèves dont les parents sont considérés comme personnel prioritaire dans la gestion de la crise du Covid 19, seront accueillis les lundis et les mardis à l'école dans la classe de M. Makinadjian pour faire le travail prévu par Mme Métifiot. Les autres élèves resteront à la maison et bénéficieront d'un enseignement à distance. Les jeudis et les vendredis, Mme Couturier accueillera en classe les élèves dont les familles souhaitent le retour à l'école. Les autres élèves bénéficieront d'un enseignement à distance.
- Pour les élèves de Mme Couturier (CE2), M. Chalamet (CM1) et M. Makinadjian (CM1.CM2), il n'y aura pas classe les vendredis après-midi. Seuls les élèves dont les parents sont personnels prioritaires seront accueillis. Les élèves qui souhaitent rester déjeuner à l'école le vendredi midi seront récupérés par leurs parents à 13h35.

b) Dispositif de mise en œuvre de la continuité pédagogique pour les élèves travaillant à distance :

Concernant les CP-CE1, deux enseignants sont présents chaque jour à l'école : ils gèrent les élèves présents, regroupés en 2 classes. Un enseignant travaille à distance chaque jour pour les 49 élèves de CP et CE1 qui suivent l'école à la maison.

Ce dispositif est mis en œuvre selon l'organisation suivante :

	Accueil du groupe 1 dans la classe de CP/CE1 B	Accueil du groupe 2 dans la classe de CP/CE1 C	Gestion des élèves à distance
lundi	M. Vanel	Mme Reppelin	Mme Bélissent
mardi	Mme Bélissent	Mme Reppelin	M. Vanel
jeudi	Mme Bélissent	M. Vanel	Mme Reppelin
vendredi	M. Vanel	Mme Reppelin	Mme Boirel

Pour les élèves de Mme Couturier (CE2), M. Chalamet (CM1) et M. Makinadjian (CM1.CM2), les élèves prioritaires seront accueillis par un ou deux enseignants (en fonction du nombre d'élèves concernés) les vendredis après-midis. Sur cette demi-journée, les élèves non prioritaires n'auront pas classe. Les enseignants libérés avanceront sur leur préparation du travail à distance. Ce dispositif est mis en œuvre selon l'organisation suivante (hypothèse d'un nombre d'élèves inférieur à 12) :

	Enseignant devant les élèves	Enseignant sur le travail à distance
Semaine 1	M. Makinadjian	M. Chalamet Mme Couturier
Semaine 2	M. Chalamet	M. Makinadjian Mme Couturier
Semaine 3	Mme Couturier	M. Makinadjian M. Chalamet

c) Entrée / sortie des élèves :

Pour limiter les brassages entre les élèves, les entrées/sorties se feront par les deux accès suivants :

Les élèves des classes de CP/CE1 arrivent et sortent par le portail principal côté crèche.

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM1-CM2 arrivent et sortent par le portail côté garderie / place des tilleuls.

L'accueil des élèves se fait dans les classes.

Les parents ne sont pas habilités à pénétrer dans les locaux. Les fratries maternelle/élémentaire sont autorisées à rentrer côté garderie / place des tilleuls.

d) Récréations :

La cour est divisée en 2 zones. Deux services de récréation sont mis en place pour limiter les brassages entre les élèves.

	Zone 1 (côté garderie)	Zone 2 (côté parking)
9h55 / 14h50	CP CE1 B	CP CE1 A et CP CE1 C
10h20 / 15h15	CM1	CE2 + CM1/CM2

Pendant la récréation, les enfants pourront s'amuser avec des jouets type légo, figurines, livres, petites voitures qu'ils ramèneront de la maison et qu'ils auront rangé dans un petit sac à leur nom.

Ils ne pourront pas se prêter leurs affaires entre eux.

Les enseignants prévoiront également des activités adaptées (ex : parcours).

e) Passage aux toilettes pendant le temps de classe :

Les enfants seront accompagnés par un adulte de l'école afin de bien faire respecter les gestes barrières (lavage de mains avant et après le passage aux toilettes).

f) Affaires scolaires :

Les enfants sont invités à revenir à l'école avec l'ensemble des fournitures et manuels nécessaires au travail en classe.

Les cartables resteront à l'école la semaine. Les enfants repartiront avec le vendredi.

### 1.3) Ecole maternelle André Blanc

a) Point sur les modalités de reprise (classe en présence / classe à distance) classe par classe :

Les enfants continuent de recevoir un enseignement en distanciel avec leur enseignant respectif comme depuis le 16 mars avec le même protocole.

Les enfants accueillis par le SMA seront regroupés par 6 ou 8 en fonction de la configuration de la salle. Il y aura donc 2 salles de classe aménagées à cet effet.

b) Entrée / sortie des élèves :

Les enfants seront accueillis à la porte du hall d'entrée de l'école, par le personnel municipal. Il sera ensuite conduit dans la salle de classe où l'enseignant le prendra en charge.

Il déposera ses vêtements et sac repas au porte manteau, sera accompagné pour un lavage de main puis rentrera dans la classe rejoindre l'espace qui lui sera dédié.

Le soir, il sera reconduit à la porte de la classe donnant sur la cour par un adulte et rendu à son parent.

c) Récréations :

Elles seront organisées sans brassage des 2 groupes.

d) Passage aux toilettes pendant le temps de classe :

Les enfants seront conduits à la demande et individuellement aux toilettes. La cuvette des toilettes sera désinfectée après chaque enfant par l'adulte présent qui s'assurera que les gestes barrières sont respectés.

### 1.4) Ecole élémentaire André Blanc

a) Point sur les modalités de reprise (classe en présence / classe à distance) classe par classe :

- Pour les élèves des classes de CP A (Mme Ollier), CP B ( Mme Humbrecht), CE1 A (Mme Rodriguez), CE1 B ( Mme Beyssier), CE2 A ( Mme Vermet), CE2 B ( Mmes Chalavon et Marçais), CM1 A ( Mme Coupier), CM1 B (Mr Quéré et Mme Marçais) et CM2 A (Mme Palisse), les enfants dont les familles ont accepté le retour à l'école seront accueillis les lundis, mardis et jeudis à compter du jeudi 14 mai.

Afin de permettre l'organisation du travail en distanciel, il n'y aura pas classe les vendredis. Seuls les enfants bénéficiant du SMA seront accueillis.

En cas de dépassement du seuil de 12 élèves par classe, un nouvel emploi du temps pourra être établi prévoyant une scolarisation par groupes sur 2 plages : lundi et mardi / jeudi et vendredi. (le seuil reste à 12 élèves).

Si des enseignant-e-s supplémentaires se trouveront placé-e-s en ASA (autorisation spéciale d'absence), l'emploi du temps pourra être révisé.

Les élèves des classes de CP-CE1 (Mme Moulai) et CM2 B (Mme Sassi) bénéficieront d'un enseignement à distance, les enseignantes étant en ASA.

- Les élèves de ces 2 classes dont les parents sont considérés comme personnel prioritaire dans la gestion de la crise du Covid 19 seront accueillis dans les classes de même niveau.

Tous les élèves qui ne reprendront pas l'école bénéficieront d'un enseignement à distance minimal.

b) Entrée / sortie des élèves :

Pour limiter les brassages entre les élèves, les entrées/sorties se feront par trois accès à des horaires différents.

Un adulte sera de surveillance à chaque portail. L'accueil des élèves se fera dans les classes sous surveillance des enseignants.

Les classes des enseignants de service aux portails seront surveillées pendant ce temps d'accueil par l'enseignant de la classe voisine.

L'AESH surveillera la montée des escaliers côté préau.

	Portail principal de 8h20 à 8h30 /16h20	Portail principal de 8h30 à 8h40 /16h30	Petit portail allée des chênes de 8h20 à 8h30/16h20	Petit portail allée des chênes de 8h30 à 8h40/16h30	Portail allée des chênes donnant sur le terrain de foot 8h20 à 8h30 / 16 h20	Portail allée des chênes donnant sur le terrain de foot de 8h30 à 8h40 / 16 h30
CPA		x				
CPB	x					
CE1 A				x		
CE1 B			x			
CE2 A	x					
CE2 B		x				
CM1 A						x
CM1B					x	
CM2A				x		
<b>Les fratries rentreront par le portail et aux horaires indiqués pour l'enfant le plus jeune.</b>						

c) Récréations :

Les 2 cours sont divisées en plusieurs zones (2 pour la cour arrière, 3 pour la cour de récréation). Deux services de récréation sont mis en place pour limiter les brassages entre les élèves.

	Zone 1 A (côté foot)	Zone 1 A (côté foot)	Zone 2 A (côté cour)	Zone 2 B (côté cour)	Zone 2 CB (préau)
9h55 / 14h50	CM2 A	CE2 A	CE1 A	CP B	
10h20 / 15h15	CM1 B	CM1 A	CP A	CE1 B	CE2 B

Pendant la récréation, les enfants pourront s'amuser avec des jouets type légo, figurines, livres, petites voitures qu'ils ramèneront de la maison et qu'ils auront rangé dans un petit sac à leur nom.

Ils ne pourront pas se prêter leurs affaires entre eux.

Les enseignants prévoiront également des activités adaptées (ex : parcours).

d) Passage aux toilettes pendant le temps de classe :

Réservé aux cas d'urgence, les élèves demanderont soit au directeur soit à l'AESH, de les accompagner afin de faire respecter les gestes barrières.

e) Affaires scolaires :

Les enfants sont invités à revenir à l'école avec l'ensemble des fournitures et manuels nécessaires au travail en classe. (trousse complète individuelle, feutres et crayons de couleur...)

Les cartables resteront à l'école la semaine. Les enfants repartiront avec le jeudi.

## 2) Règles générales de prévention du protocole sanitaire :

Le personnel de l'éducation nationale et le personnel communal sont formés au respect des mesures barrières et appliquent le protocole sanitaire défini.

Ce protocole s'applique également à tous les intervenants extérieurs.

Ce protocole repose sur cinq fondamentaux tel que documenté dans le tableau ci-dessous: 1) Le maintien de la distanciation physique, 2) L'application des gestes barrière, 3) La limitation du brassage des élèves, 4) Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels et 5) La formation, l'information et la communication.

	<b>Distanciation physique</b>	<b>Gestes Barrières</b>	<b>Limitation du brassage</b>	<b>Nettoyage et désinfection</b>	<b>Information Communication</b>
<b>Accueil des élèves</b>	<p>Minimum 1 m d'écart.</p> <p>Marquage de la distance au sol ou via des barrières / rubans de signalisation.</p> <p>Accueil des élèves dans les classes directement quand cela est possible.</p> <p>Porte manteaux : Neutraliser des places pour respecter la distanciation.</p> <p>Maternelle André Blanc : L'enfant déposera son sac de repas sur le banc dessous son porte manteau afin d'avoir accès à sa bouteille d'eau aisément.</p>	<p>Lavage des mains avant de rentrer en classe sans attente dans couloir.</p> <p>Le port du masque par les élèves n'est pas obligatoire, il est à la discrétion des familles. L'élève doit savoir l'utiliser correctement. Pas de masque pour les enfants en maternelle.</p>	<p>Date de retour en classe pour les écoles élémentaires : jeudi 14mai.</p> <p>Nombre d'élèves maximum accueillis par classe dans les écoles élémentaires : 12. Ecoles maternelles : 6 à 8 selon la taille des classes.</p> <p>Faire entrer les élèves par plusieurs accès. Positionner un adulte en surveillance par accès.</p> <p>Filtrage des entrées dans le garage à vélo par l'adulte de surveillance au portail. Délimiter les zones de stationnement.</p> <p>Maternelle André Blanc : Les enfants arriveront et attendront dans la cour en respectant les règles sanitaires avant de pouvoir entrer dans l'école et être pris en charge pas l'adulte.</p>	<p>Portes d'entrée au bâtiment ouvertes (limitation des contacts avec les poignées).</p>	<p>Accès aux locaux interdits aux personnes extérieures à l'école (dont parents, accompagnants).</p> <p>Informers les familles sur les horaires d'arrivée et de sortie, les conditions d'encadrement, la classe d'accueil, et le sens de circulation (entrée et sortie des élèves).</p> <p>Informers les familles sur leur rôle dans le respect des gestes barrières : ils fournissent des mouchoirs en papier jetables à leurs enfants, surveillent l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C → Si non, les parents ne doivent pas mettre leur enfant à l'école pour la protection de tous.).</p>

	<b>Distanciation physique</b>	<b>Gestes Barrières</b>	<b>Limitation du brassage</b>	<b>Nettoyage et désinfection</b>	<b>Information Communication</b>
<b>Aménagement des classes</b>	<p>Minimum 1 m entre tables, porte, tableau.</p> <p>Pas de table en face à face.</p> <p>Limiter les déplacements en classe, établir un sens de circulation.</p> <p>Ces dispositions s'appliquent également pour les dortoirs.</p> <p>Spécificités maternelle : Les salles seront divisées en espaces individuels par un marquage au sol. Chaque espace comprendra un coin table, un espace pour jouer au sol et du matériel individuel.</p>	<p>Masques pour enseignant et autres personnels adultes de l'école lors des déplacements et lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée (AESH, contrat service civique). Prévoir 2 masques par jour. Masque obligatoire en maternelle.</p> <p>Pas d'échanges d'objets personnels entre les élèves. Stockage du matériel personnel des élèves, des vêtements à côté du bureau.</p> <p>Pas de prêt de matériel collectif.</p> <p>Spécificité maternelle : Matériel individuel dans une boîte marquée au nom de l'enfant (colle, ciseaux, feutres, crayon, pâte à modeler, gommettes, tampons...) + matériel commun si facilement nettoyable après usage.</p>	<p>Neutraliser mobiliers et matériels non nécessaires (meubles de bibliothèque...).</p> <p>Lors des déplacements, guider les groupes en respectant les distances.</p> <p>Couloir libre d'accès vers la sortie.</p> <p>Spécificité maternelle : Neutralisation des coins jeux (dinette, poupée, caisse légo, garage, marchande... ainsi que les jeux ne pouvant être lavé). Neutralisation de la bibliothèque. Lors des déplacements, guider les groupes en respectant les distances.</p>	<p>Aérer la classe 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant la pause déjeuner, après la sortie de classe.</p> <p>Portes de classe ouvertes.</p> <p>Salle informatique : désinfecter les claviers, souris, écrans, chaises, tables après chaque usage.</p> <p>Attribuer un ordinateur par élève à la journée.</p>	<p>Information à tous les adultes de l'école.</p> <p>Mesures de signalétique (affichage, rubans de signalisation, barrières, ...).</p>

	<b>Distanciation physique</b>	<b>Gestes Barrières</b>	<b>Limitation du brassage</b>	<b>Nettoyage et désinfection</b>	<b>Information Communication</b>
<b>Gestion de circulations</b>	<p>Application de la distanciation physique d'1m dans tous les contextes et espaces.</p> <p>Spécificité maternelle : En petits groupes de 6 à 8 avec 2 adultes pour faire respecter les gestes.</p>	<p>Lavage des mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avant d'entrer en classe</li> <li>-Avant/après récréation</li> <li>-Avant/après passage aux toilettes</li> <li>-Après s'être mouché/avoir toussé/ avoir éternué</li> <li>-Après la manipulation d'objets</li> <li>-Avant de partir de l'école</li> </ul> <p>Le lavage des mains se fait à l'eau et au savon sur toutes les parties des mains pendant 30 secondes (séchage avec serviette en papier jetable).</p>	<p>Sens de circulation Limiter les croisements en définissant plusieurs accès possibles à l'école, des zones d'attente, en respectant la distanciation et en établissant un sens de circulation.</p> <p>Pas de déplacement pour aller boire, chaque enfant a une gourde.</p> <p>Déplacement en file indienne.</p>	<p>Laisser les portes ouvertes.</p> <p>Bloquer les portes coupe-feu des couloirs en journée. Elles sont refermées le soir.</p>	<p>Information à tous les adultes de l'école.</p> <p>Mesures de signalétique (affichage, rubans de signalisation, barrières, ...).</p> <p>Demander aux familles de prévoir une gourde ou une bouteille avec le nom de l'enfant pour éviter les déplacements pour aller boire.</p>
<b>Activités sportives et culturelles</b>	<p>Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique (règle des 5m en marche rapide / 10m en course).</p> <p>Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc...</p> <p>Les jeux de ballon et de contact sont interdits. Pas de jeux de société, de cartes, de coins jeux, de jeux de manipulation, de ballons...</p>	<p>Lavage des mains.</p> <p>Le port du masque est interdit pendant les activités d'EPS.</p>	<p>Pas de matériel collectif.</p> <p>Matériels individuels personnels ou de préférence jetables.</p> <p>Pas de passage aux vestiaires.</p>	<p>Désinfection du matériel.</p> <p>Désinfection du matériel de prêt.</p> <p>Spécificités maternelle : En cas de pluie, la salle de motricité sera utilisée et la municipalité informée afin de procéder au nettoyage du matériel qui aura été utilisé ainsi que lavage des sols.</p>	<p>Informers les familles des jours où les enfants sont en EPS et qu'ils doivent arriver en tenue de sport.</p>



	<b>Distanciation physique</b>	<b>Gestes Barrières</b>	<b>Limitation du brassage</b>	<b>Nettoyage et désinfection</b>	<b>Information Communication</b>								
	Spécificité maternelle : Jeux en extérieur autant que possible avec matériel individuel noté au nom de l'enfant (trottinettes, vélos, échasses...) +parcours en extérieur...jeux sans matériel...												
<b>Récréations</b>	<p>Entrée et sortie de récréation en respectant la distanciation physique (matérialisation).</p> <p>Renforcer la surveillance dans la cour :</p> <table border="1"> <tr> <td>EM AB</td> <td>2 adultes</td> </tr> <tr> <td>EE AB</td> <td>1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes</td> </tr> <tr> <td>EM JLB</td> <td>1 adulte</td> </tr> <tr> <td>EE JLB</td> <td>1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes</td> </tr> </table> <p>Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets. Les accès aux structures de jeu en dur sont condamnés.</p>	EM AB	2 adultes	EE AB	1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes	EM JLB	1 adulte	EE JLB	1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes	Lavage des mains avant et après chaque récréation.	<p>Plusieurs services de récréations dans des zones réservées à des groupes d'enfants.</p> <p>Interdiction des jeux collectifs.</p> <p>En cas de pluie, les récréations se font dans les classes.</p>	<p>Portes ouvertes.</p> <p>Le lavage des mains des élèves est sous le contrôle de l'adulte de surveillance.</p>	<p>Rappeler les mesures barrières aux élèves en début des récréations : ne pas se prêter des jeux, ne pas faire de jeux collectifs, ne pas partager de la nourriture, de l'eau, ...</p> <p>Rappeler oralement aux élèves et les informer par une signalétique simple des zones de récréation qui leur sont réservées.</p>
EM AB	2 adultes												
EE AB	1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes												
EM JLB	1 adulte												
EE JLB	1 adulte par zone de surveillance 1 adulte aux toilettes												

	<b>Distanciation physique</b>	<b>Gestes Barrières</b>	<b>Limitation du brassage</b>	<b>Nettoyage et désinfection</b>	<b>Information Communication</b>								
<b>Sanitaires</b>	<p>Condamner un urinoir sur deux (au moins 1m de distance).</p> <p>Spécificités maternelle : Utilisation des deux blocs sanitaires avec 1 toilette pour fille et un urinoir + un toilette pour garçon. Passage individuel aux toilettes avec 1 adulte qui désinfecte après chaque enfant.. Plus de gobelets, les enfants utilisent leur bouteille. Maternelle Bouvier : WC et robinet attribués à un enfant. (marquage photo/prénom).</p>	<p>Lavage des mains avant et après passage aux toilettes sous surveillance d'un adulte.</p>	<p>Les élèves sont accompagnés par un adulte.</p> <p>Limiter les flux d'élèves au nombre de WC / lavabos.</p> <table border="1"> <tr> <td>EM AB</td> <td>Un par un avec ATSEM</td> </tr> <tr> <td>EE AB</td> <td>Pas plus de 2 élèves en même temps.</td> </tr> <tr> <td>EM JLB</td> <td>Un par un avec ATSEM</td> </tr> <tr> <td>EE JLB</td> <td>Pas plus de 2 élèves en même temps.</td> </tr> </table>	EM AB	Un par un avec ATSEM	EE AB	Pas plus de 2 élèves en même temps.	EM JLB	Un par un avec ATSEM	EE JLB	Pas plus de 2 élèves en même temps.	<p>Nettoyer et évacuer les poubelles régulièrement (au moins 2 fois par jour).</p> <p>Aération pendant l'occupation des sanitaires.</p> <p>Vérifier que les consommables (savon, serviette en papier...) sont en quantité suffisante.</p>	<p>Demander aux élèves de se laver les mains avant et après le passage aux toilettes.</p>
EM AB	Un par un avec ATSEM												
EE AB	Pas plus de 2 élèves en même temps.												
EM JLB	Un par un avec ATSEM												
EE JLB	Pas plus de 2 élèves en même temps.												
<b>Déjeuner</b>	<p>Chaque élève mange à sa table dans la salle de classe (le repas est stocké dans l'espace bureau de l'élève).</p>	<p>Lavage des mains avant et après le repas.</p> <p>Rappeler les mesures barrières avant chaque repas (ne pas partager la nourriture, l'eau, les couverts).</p> <p>Port du masque ou d'une visière par les adultes.</p>	<p>En classe sous surveillance d'un agent municipal.</p>	<p>En cas d'aide pour la prise des repas, se laver les mains entre chaque contact.</p> <p>Nettoyer tables et chaises après les repas.</p> <p>Aérer la classe avant et après le repas.</p>	<p>Informers les familles de modalités des repas : apport de repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés, chacun sa bouteille d'eau (gourde, bouteille marquée, facilement ouvrable).</p>								

### **3) Règles spécifiques de préventions à appliquer pour les enseignants et personnels de l'école :**

Les règles spécifiques de prévention à appliquer par les adultes sont les suivantes :

- Prendre sa température avant d'aller travailler.
- Appliquer les gestes barrières.
- Porter des masques notamment lors de présence d'élève ou de travail en espace clos sans distanciation possible.
- Tenir une distance de 1 mètre, dans tous les contextes, dans tous les espaces.
- Eviter de parler fort en face des collègues (se positionner en côte à côte plutôt qu'en face), et choisir un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.
- Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon préférentiellement pour ne pas épuiser le stock de gel hydro-alcoolique) et après chaque manipulation d'objets tiers (ex : correction des cahiers).
- Afficher les consignes et s'y référer.
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail. Désinfecter le photocopieur et l'ordinateur de direction après chaque utilisation.
- Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste. Stylo inclus.
- Désinfecter personnellement les toilettes adultes après chaque utilisation, ainsi que le matériel utilisé dans les salles communes.
- Limiter au strict nécessaire ses déplacements à l'intérieur de l'établissement.
- Eviter de fréquenter les salles communes lorsqu'elles sont trop fréquentées.
- Aérer les salles après utilisation.
- Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison.
- Vis-à-vis des parents, privilégier la communication à distance (envoi de documents par la poste, visioconférence...) ou accueillir les familles en extérieur ou espace ouvert en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes).

#### Spécificités maternelle André Blanc :

Pas d'entrée dans le bureau de direction, pas d'utilisation du PC de direction sauf nécessité absolue (utiliser le pc des enseignants prioritairement), téléphone déplacé dans le hall d'entrée.

#### **4) Procédure de gestion d'un cas covid**

##### **1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :**

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

##### **Conduite à tenir :**

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

##### **En cas de test positif :**

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

## 2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

### Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

### En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.

**5) Liste des numéros de téléphone utiles et des coordonnées des personnels de santé travaillant dans l'école**

Nom , prénom	Fonction	Mail	Téléphone
M. Quet Dominique	Maire	<a href="mailto:mairiesmlv@wanadoo.fr">mairiesmlv@wanadoo.fr</a>	04 75 58 70 03
M. Valla Jean-Michel	1er adjoint	<a href="mailto:mairiesmlv@wanadoo.fr">mairiesmlv@wanadoo.fr</a>	04 75 58 70 03
Mme Montmagnon Marie	Adjointe aux affaires scolaires	<a href="mailto:montmagnon.marie@orange.fr">montmagnon.marie@orange.fr</a>	06 30 82 26 60
Mme Fief Natacha	Responsable du périscolaire	<a href="mailto:Cantine.garderie.smlv@gmail.com">Cantine.garderie.smlv@gmail.com</a>	04 75 58 92 54
M. Makinadjian Alain	Directeur EE Bouvier	<a href="mailto:ce.0261442b@ac-grenoble.fr">ce.0261442b@ac-grenoble.fr</a>	04 75 58 61 55
Mme Dufaud Laetitia	Directrice EM Bouvier	<a href="mailto:ce.0261230w@ac-grenoble.fr">ce.0261230w@ac-grenoble.fr</a>	04 75 58 84 20
Mme Martin Sophie	Directrice EM André Blanc	<a href="mailto:ce.0261229v@ac-grenoble.fr">ce.0261229v@ac-grenoble.fr</a>	04 75 58 71 89
M. Quere Jérôme	Directeur EE André Blanc	<a href="mailto:ce.0261342t@ac-grenoble.fr">ce.0261342t@ac-grenoble.fr</a>	04 75 58 85 86
Mme Ansart Véronique	Inspectrice de l'éducation nationale	<a href="mailto:ce.0261491e@ac-grenoble.fr">ce.0261491e@ac-grenoble.fr</a>	04 75 82 35 87
Mme Lage Christine	Psychologue des écoles	<a href="mailto:christine.lage@ac-grenoble.fr">christine.lage@ac-grenoble.fr</a>	04 75 42 63 65
Mme Spiteri Christine	Infirmière scolaire	<a href="mailto:Christine.Spiteri@ac-grenoble.fr">Christine.Spiteri@ac-grenoble.fr</a>	
Mme Sylvie GOURRET BOURLES	Médecin scolaire	<a href="mailto:cms26-valence@ac-grenoble.fr">cms26-valence@ac-grenoble.fr</a>	04 75 43 20 00
Mme Dabbene Maryline Mme Pierrot Anne-Sophie Mme Brousse Marie Mme Mondelin Aurore	FCPE St-Marcel les Valence	<a href="mailto:saintmarcelcpe@gmail.com">saintmarcelcpe@gmail.com</a>	
Mme Sanchez Ariane Mme LAURENT Aline	APESMLV	<a href="mailto:apesmlv@gmail.com">apesmlv@gmail.com</a>	

# CORONAVIRUS

## Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres

**1** Je me lave les mains: en rentrant chez moi, avant et après chaque repas. Et quand je vais à l'école, en arrivant et à chaque récréation.



● Je verse du savon sur mes mains mouillées et je frotte les paumes, le dessus des mains et les poignets pendant plusieurs secondes.



● Je frotte bien entre les doigts en entrelaçant mes mains.



● Je frotte chaque doigt en tournant ma main autour.



● Je nettoie mes ongles en les frottant contre ma paume.



● Après avoir rincé mes mains, je les essuie avec un essuie-mains jetable ou je les laisse bien sécher à l'air libre.



**2**

J'évite de me toucher les yeux, le nez et la bouche.

Facile à dire, mais c'est difficile de se retenir, car c'est un réflexe: en moyenne, on se touche le visage 3000 fois par jour!

**3**

Je tousse et j'éternue en me couvrant la bouche avec le pli de mon coude. Sinon, les microbes que j'expulse en toussant ou en éternuant restent sur ma main, et je dépose des microbes partout!



**4**

Je n'échange pas des objets

comme les stylos, les verres, les gourdes, les couverts, les téléphones, les manettes de console... Moi ou quelqu'un d'autre les a touchés, donc ils ne sont pas propres.



**5**

J'évite les contacts

Pas de bise ou de poignée de main. On peut se dire « Salut! » en parlant, c'est sympa aussi! Et attention aux personnes âgées, très vulnérables.



J'utilise des mouchoirs en papier

et je les jette immédiatement après utilisation. Je ne les garde pas dans ma poche! Je me lave les mains après m'être mouché.



**6**